



## CHARTRE D'ENGAGEMENT pour parents de membres du Village d'enfants

Je soussigné(e) .....

Reconnais avoir pris connaissance et compris le fonctionnement de cet accueil de loisirs et notamment :

### En validant l'inscription au Village d'enfants, vous acceptez :

- que votre enfant sera **libre de choisir ce qu'il fait de son temps** sans aucune pression ni coercition
- que votre rôle est de lui faire **confiance**
- que votre rôle est de vous donner les moyens de grandir en **bienveillance** avec votre enfant, en toute **cohérence** avec l'équipe qui fait de la qualité relationnelle et la non-violence le cœur de son projet pédagogique
- de **travailler sur les éventuelles difficultés de votre enfant**, en coopération avec l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs

Si votre enfant est inscrit(e) au Village d'enfants, vous vous engagez à faire de votre mieux pour soutenir le projet pédagogique.

### Date & Signature

## ANNEXE : "Posture du parent"

Chaque famille inscrivant ses enfants à l'accueil de loisirs de la Maison Pour Tous Jean-Luc Petit s'engage à respecter et à soutenir son approche éducative. Cette philosophie étant particulièrement innovante sur le département, il est essentiel pour chaque famille de comprendre concrètement ce modèle avant de s'engager (cf. projet pédagogique mis à disposition à l'accueil de loisirs et sur notre site internet).

Les apprentissages autonomes et le fonctionnement démocratique forment les deux piliers constitutionnels de notre approche éducative, et nous attendons des familles qu'elles soutiennent l'accueil de loisirs dans cette démarche et participent à faire prospérer cette philosophie. Lorsque l'on ressent des doutes par rapport à cette approche, nous espérons une ouverture à un dialogue coopératif plutôt qu'à des confrontations.

Nous travaillons en premier lieu pour servir de modèle aux enfants sur ce qui forme la base d'une société saine, composée de personnes capables de résoudre leurs différends pacifiquement, en particulier en tant qu'adulte responsable, il est important que nous nous engagions à faire de notre mieux pour travailler dans ce sens.

- "Que mon enfant sera **libre** de choisir ce qu'il fera de son temps", implique que :

- j'accepte ses choix sans l'influencer, lui suggérer une activité ou lui demander de s'inscrire à un atelier, club. Des phrases telles que : « *J'aimerais bien que tu fasses...* » ou « *Je trouverais cela chouette si tu faisais...* » le feraient agir sur base d'un référentiel extérieur à lui.

- je ne le questionne pas sur ce qu'il fait au Village d'enfants dans une intention de contrôle ou dans une attente de résultat. Je porte simplement une écoute attentive et questionne pour comprendre ce qu'il/elle a vécu. Le temps des avis favorise ce moment d'échange en fin de journée.

- mon enfant doit être désireux de venir à l'accueil de loisirs et ne pas y être contraint (lorsque cela est possible).

- "Que mon rôle est de lui faire **confiance**" : mon enfant apprend et grandit, quoi qu'il décide de faire de son temps. Il a les ressources en lui pour faire face aux situations qu'il rencontre ou demander de l'aide s'il n'y parvient pas seul. Aussi, je fais preuve de discernement lors de mes interventions auprès de mon enfant, dans ses conflits (apprentissage relationnel), ses jeux et ses expérimentations. Par exemple, je ne demande pas à un membre d'honneur (animateur/-trice) d'aider mon enfant dans la résolution d'un conflit qu'il traverse sans qu'il me l'ait demandé. Je peux partager mes craintes et mes doutes aux membres d'honneur de l'équipe d'animation professionnelle, et m'exprimer alors seulement en mon nom propre.

Si mon enfant papillonne d'activité en activité sans se consacrer à aucune d'entre elle, je ne suppose pas un manque d'engagement ou de détermination, je fais confiance à ce qui se vit.

- "Que mon rôle est de me donner les moyens de grandir en **bienveillance** avec mon enfant" me demande avant tout de me l'offrir à moi-même. J'accepte d'abandonner définitivement les stratégies de punition, de menace et de récompense au profit d'une communication authentique basée sur l'expression des sentiments et des besoins de chacun. Cet engagement demande avant tout un travail intérieur : il ne s'agit pas de jouer sur la forme mais de prendre conscience des intentions qui guident nos actions. Je nourris la conviction que toutes les paroles, faits, ou gestes de mon enfant sont des expressions à écouter et à accompagner, même lorsque ce qu'il fait me dérange ou bouscule mes conditionnements. Je lui accorde de l'empathie parce que son développement en dépend.

La cohérence est indispensable dans cette collaboration « parents-accueil de loisirs ». C'est un préalable à la réussite d'un vivre ensemble harmonieux. Le Village d'Enfants est avant tout un lieu d'expérimentation pour la construction d'un nouveau paradigme. Choisir la collaboration avec le Village d'Enfants est un choix engageant et exigeant, qui implique un élan fort, aussi bien de la part du parent que de celle des membres, adultes et enfants.

Consciente que cette démarche nécessite du soutien, l'équipe du Village d'Enfants met à la disposition des familles :

- un espace de parole : « Parlons-en » (à la demande)
- la possibilité de me renseigner sur des ouvrages et documentaires de référence
- la possibilité d'obtenir les coordonnées de thérapeutes locaux
- un réseau social (Facebook) et un blog
- des entretiens avec l'équipe pédagogique (à la demande)

Avec gratitude pour votre participation et votre confiance,

**Les membres d'honneur de l'équipe d'animation, en chemin eux aussi...**

Dernière mise à jour : mardi 11 juin 2019